

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 81-1260/PR portant approbation du budget 1981 de l'Institut supérieur d'Etudes et de Recherches scientifiques et techniques.

n° 81-1260/PR

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
27 septembre 1981

Numéro JO
n° 19 du 01/10/1981

Date du numéro
1 octobre 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est approuvé le budget ordinaire de l'Institut supérieur d'Etudes et de Recherches scientifiques et techniques pour l'exercice 1981, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de cent vingt millions de francs Djibouti (120 000 000 FD). Art. 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

Djibouti
le 27 septembre 1981. Le chef de Gouvernement p.i.

BARKAT GOURAD